

26 Novembre

La 1° section de la CM relève à la tranchée de la Tour la 3° Section.

29 Novembre

La CM reçoit l'ordre d'aller cantonner à Noviant. Elle quitte Minorville à 15 Heures.

30 Novembre

La 2° section de la CM relève à la Tranchée de la Tour la 1° section.

4 Décembre

La 3° section de la CM relève la 2° section à la tranchée de la Tour.

Le Cne Granger Cdt la 12° Cie est évacué (douleurs au genou).

5 Décembre

En exécution d'ordres donnés par le Général Cdt le 31° CA, la 17° Cie du 227° en réserve de 1° ligne au Bec de Canard est relevée par la 4° Cie du 259° RIT (Lt de Rouville)

Cette Cie part de Noviant à 16 h 30 pour se rendre à son emplacement par Bernécourt, la Carrière et Flirey.

D'après les ordres donnés, une » Cie prise dans le Btn d'instruction à Minorville assurera désormais tous les 5 jours cette relève.

Les Cies du 3° Btn relèvent celles du 1° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 9° Cie : Lt Blanchin : Bois de la Voisogne (Nobillot)
- 10° Cie : Lt Jacomy : -- (Virginie)
- 11° Cie : Lt Galéa : Bois sans Nom (Carrière)
- 12° Cie ; Lt de Miramon : Noviant (Navarin)

Le 1° Btn moins la 4° Cie, vient à l'instruction à Minorville.

8 Décembre

La 1° section de la CM relève la 3° section à la tranchée de la Tour.

9 Décembre

La 1° Cie (Lt Carnac) relève à la position R', située entre le Chapeau et le Bec de Canard la 4° qui vient au repos à Minorville.

12 Décembre

La 2° section de la CM relève la 1° section à la tranchée de la Tour.

La 2° Cie (Lt Boucher) relève à la position R' la 1° Cie qui rentre à Minorville.

13 Décembre

En exécution de la note de service n° 1362/S du Général Cdt le 31° CA et de la transmission n° 11728 de la dite note par le général Cdt la 76° Division, un peloton pris dans les Cies de Minorville est détaché à Seicheprey ; le 1° peloton de la 3° Cie partant de Minorville à 16 heures se rend à Seicheprey par Bernécourt et Beaumont.

14 Décembre

Le 259° RIT fournit, pour constituer la CM de Brigade, deux Officiers (Cne Gérin, S/s Lt Sanne), 4 sous officiers, 7 caporaux et 50 hommes. Ce détachement quitte Minorville pour se rendre à Gironville.

15 Décembre

Les 1°, 3° et 4° Cies vont relever aux emplacements suivants les Cies du 3° Btn :

- 1°, Lt Touzeau relève la 9° au Bois de la Voisogne (Nobillot)
- 3°, (Cne Govin), relève la 11° au Bois sans Nom
- 4°, (Lt de Rouville), relève la 12° à Noviant

Les Cies du 3° Btn moins la 10° vont relever aux emplacements suivants celles du 2° Btn :

- 9°, (Lt Blanchin), relève la 5° à Bernécourt
- 11°, (Lt Galéa), relève la 8° à Bernécourt
- 12°, (Lt de Miramon), relève la 6° au Bois de la Hazelle.

La 6° Cie vient à Minorville.

La 5° Cie, Lt Dode, relève à la position R' la 2° Cie. En raison de la relève tardive de cette dernière Cie qui en rentrant des tranchées de 1° ligne de la position R' ne peut arriver que fort tard dans la nuit à Minorville et à qui d'autre part on a donné repos jusqu'au 17 Décembre pour nettoyer ses armes et ses effets, il est décidé pour laisser le même nombre de Cies aux Travaux que la 10° Cie restera au Bois de la Visogne (Virginie) et la 7° Cie à Bernécourt jusqu'au 17 soir, date à laquelle la 2° cie ira au Bois de la Voisogne (Virginie), la 10° à Bernécourt et la 7° à Minorville.

D'après les ordres reçus du Général Cdt la 97° Brigade, une Cie entière ira désormais dans le secteur Seicheprey-Remières. Chaque peloton de cette Cie faisant 5 jours aux tranchées de 1° ligne et 5 jours à Seicheprey.

La 1° Cie, Lt Dubost, est désignée pour faire ce service du 15 au 25 Décembre.

16 décembre

La 3° section de la CM relève la 2° à la Tranchée de la Tour.

17 Décembre

La 2° Cie, Lt Boucher, relève au Bois de la Voisogne(Virginie) la 1° cie, Lt Jacomy, qui se rend à Bernécourt en remplacement de la 7°. La 7° rentre à Minorville.

19 Décembre

La 6° Cie, Cne Alexaline, relève aux tranchées de la position R'' (Bec de Canard) la 5° Cie qui rentre à Minorville.

20 Décembre

La 1° section de la CM relève la 3° section à la tranchée de la Tour.

21 Décembre

Constitution de la Compagnie Divisionnaire du Génie. Le 259° fournit : 1 officier (S/s Lt Deveye), 12 sous officiers, 17 caporaux et 173 soldats.

22 Décembre

La 7° Cie, Cne Lefèvre, relève aux tranchées de la position R'' (Bec de Canard) la 96° Cie qui rentre à Minorville.

24 Décembre

La 2° section de la CM relève la 1° section à la Tranchée de la Tour.

La CM envoie à la position E5 (à l'Est de la Carrière, 1 Km. Sud de l'Eglise de Flirey) une section qui doit occuper et organiser cette position.

Le Chef de Bataillon Bougon arrivé au Corps le 18 décembre prend le commandement du 3° Btn.

25 Décembre

La 9° Cie, S/s Lt Trouvé, relève à Seicheprey la 8°.
La 10° Cie, Lt Jacomy, relève aux tranchées de la position R'' la 7° Cie.
Les 11° et 12° Cies viennent à Minorville.
Les 5° et 6° Cies occupent les abris du Bois de la Hazette et du Jury.
Les 7° et 8° Cies vont à Bernécourt..

27 Décembre

Les Sous Lieutenants Thévenet et Grandin passent au 261 RI
Les Sous Lieutenants Guillou et Sanne passent au 275° RI.

28 Décembre

La 3° section de la CM relève la 2° section à la Tranchée de la Tour.

29 Décembre

La 11° Cie, Lt Vigouroux, relève aux tranchées de la position R'' la 10° Cie qui vient à Minorville.

1916

1° Janvier 1916

La 1° section de la CM relève la 3° section à la Tranchée de la Tour.
La section de la CM détachée à la position E5 (1 Km. Sud de Flirey) est relevée par un poste de 1 caporal et 4 hommes fourni par la CM.

2 Janvier

La 12° Cie, Lt de Miramon, relève aux tranchées de la position R'' la 11° qui revient à Minorville.

5 Janvier

La 1° Cie, Lt Carnac, relève aux tranchées de la position R'' la 12° Cie
Les 2° et 3° Cies viennent à Minorville.
La 4° Cie, Lt Bouvard, relève à Seicheprey la 9° Cie.
La 9° Cie, Cne Duplex, relève à Noviant la 4° Cie.
La 10° Cie, Lt Jacomy et la 11° Cie, Lt Vigouroux, relèvent au Bois de la Voisogne les 1° et 2° Cies.
La 12° Cie, Lt de Miramon, relève la 3) Cie au Bois sans Nom.
La 2° section de la CM relève la 1° section à la tranchée de la Tour.
Le soldat Dutilleux Roger de la 3° Cie est blessé d'une balle à la cheville en travaillant à la réfection d'une tranchée(ouvrage 8, centre E).

8 Janvier

Le soldat Daurat Auguste de la 10° cie est tué au Bois de la Voisogne (Virginie) par un obus de 105 qui éclate dans la cuisine de la Cie.
Le soldat Pradeau Pierre de la 11° Cie est tué par un éclat d'obus dans un abri du bois de la Voisogne (Nobillot).